**29ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(15 - 26 janvier 2018)**

**Barbade**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le vendredi 19 janvier 2018 (matin)

Merci, Monsieur le Vice - Président.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation de la Barbade pour la présentation de son rapport.

La France salue les avancées enregistrées à la Barbade depuis 2013 en matière de lutte contre les violences domestiques contre les femmes, avec la création du « Bureau des questions de genre » et le lancement de programmes ayant entraîné une baisse du nombre des violences enregistrées. Il est également positif que la Barbade ait renforcé l’égalité devant la loi entre les hommes et les femmes et la lutte contre les violences faites aux enfants.

La France adresse les recommandations suivantes à la Barbade :

1. dépénaliser les relations consenties entre personnes de même sexe et lutter contre les discriminations à l’encontre des personnes LGBTI ;
2. abolir définitivement la peine de mort, dans le prolongement du moratoire de fait appliqué par la Barbade ;
3. poursuivre la lutte contre les violences faites aux enfants, qui restent à la Barbade un phénomène préoccupant, notamment en dotant le « Child Care Board » de moyens financiers et humains accrus./.

Je vous remercie./.